

# Procédures de création ou de modification de cours et de modification de programme au Décanat des études

12/04/2013

Université du Québec en Outaouais

Simon Latulippe

## Création d'un cours

Étapes	Intervenants	Tâches	Indications
1	Unité de gestion de programme	Adopter une résolution énonçant les modifications nécessaires aux cursus des étudiants admis aux programmes sous sa responsabilité	La résolution doit mentionner les sujets couverts et les objectifs du nouveau cours.  Elle doit aussi spécifier les cheminements concernés et le traitement du cours dans ces programmes.  Les cours doivent être présentés sur le formulaire de descriptif de cours ( <a href="http://uqo.ca/direction-services/decanat-etudes/instances/formulaires">http://uqo.ca/direction-services/decanat-etudes/instances/formulaires</a> )
2	Unité de gestion de programme	Transmettre la résolution et les annexes au département concerné et au Décanat des études	Les résolutions numérisées et les annexes doivent être acheminées par courriel au Décanat des études ( <a href="mailto:decanat@uqo.ca">decanat@uqo.ca</a> ).
3	Département	Adopter le descriptif de cours avec les modifications s'il y a lieu.	
4	Département	Transmettre la résolution au Décanat des études	Les résolutions numérisées et les annexes doivent être acheminées par courriel au Décanat des études ( <a href="mailto:decanat@uqo.ca">decanat@uqo.ca</a> ).
5	Décanat des études	Préparer la résolution pour les instances (SCE-CE)	
6	Décanat des études	Transmettre la résolution de la Commission des études à l'unité de gestion de programme concerné	
7	Décanat des études	Transmettre la résolution de la Commission des études et les descriptifs de cours au département concerné	Les descriptifs de cours sont acheminés en version Word protégée.
8	Département	Adopter les EQE relatives aux nouveaux cours	Voir les étapes « modifications des EQE par un département »

## Modification d'un cours

Étapes	Intervenants	Tâches	Indications
1	Département	Demander un triptyque au Décanat	La demande doit être acheminée par écrit à l'adresse <a href="mailto:decanat@uqo.ca">decanat@uqo.ca</a>
2	Département	Adopter les modifications présentées en triptyque	
3	Département	Transmettre la résolution aux unités de gestion de programmes concernés et au Décanat des études	Les résolutions numérisées et les annexes doivent être acheminées par courriel au Décanat des études ( <a href="mailto:decanat@uqo.ca">decanat@uqo.ca</a> ).
4	Décanat des études	Préparer la résolution pour les instances (SCE-CE)	
5	Décanat des études	Préparer le nouveau descriptif de cours	
6	Décanat des études	Transmettre la résolution de la Commission des études à l'unité responsable des programmes	
7	Décanat des études	Transmettre la résolution de la Commission des études et le descriptif de cours au département	Les descriptifs de cours sont acheminés en version Word protégée.
8	Département	Adopter les EQE relatives aux nouveaux cours s'il y a lieu	Voir les étapes « modifications des EQE par un département »

## Modification des EQE par un département

Étapes	Intervenants	Tâches	Indications
1	Décanat des études	Transmettre le descriptif de cours adopté en Commission des études	Les descriptifs de cours sont acheminés en version Word protégée.
2	Département	Définir les exigences de qualification pour l'enseignement (EQE)	
3	Département	Consulter les chargés de cours inscrits à la liste de pointage au sujet des EQE	
4	Département	Adopter les EQE en assemblée départementale	
5	Département	Transmettre la résolution et le descriptif de cours au Décanat de la gestion académique	Les résolutions numérisées et les annexes doivent être acheminées par courriel au Décanat de la gestion académique.
6	Décanat de la gestion académique	Faire approuver les EQE par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	

## Modification d'un programme

Étapes	Intervenants	Tâches	Indications
1	Unité de gestion de programmes	Demander le triptyque de programme au Décanat des études	La demande doit être acheminée par écrit à l'adresse <a href="mailto:decanat@ugo.ca">decanat@ugo.ca</a>
2	Unité de gestion de programmes	Faire adopter les modifications présentées sur le triptyque	
3	Unité de gestion de programmes	Transmettre la résolution au Décanat des études	Les résolutions numérisées et les annexes doivent être acheminées par courriel au Décanat des études ( <a href="mailto:decanat@ugo.ca">decanat@ugo.ca</a> ).
4	Décanat des études	Préparer la résolution pour les instances (SCE-CE-CA)	
5	Décanat des études	Effectuer les modifications adoptées dans Gesta	
6	Décanat des études	Informar l'unité de gestion des programmes, le bureau du registraire et des services aux étudiants et la direction des communications et du recrutement des modifications adoptées	